

Les équipes du SAVS SAMSAH

APF France handicap

DIRECTION — ADMINISTRATION

Paule CLAVERIE, Directrice
Marion MARTRE, Comptable
Myriam YVANOFF BOUTAJAR, Secrétaire
Patrick PEIFFER, Secrétaire

SAMSAH

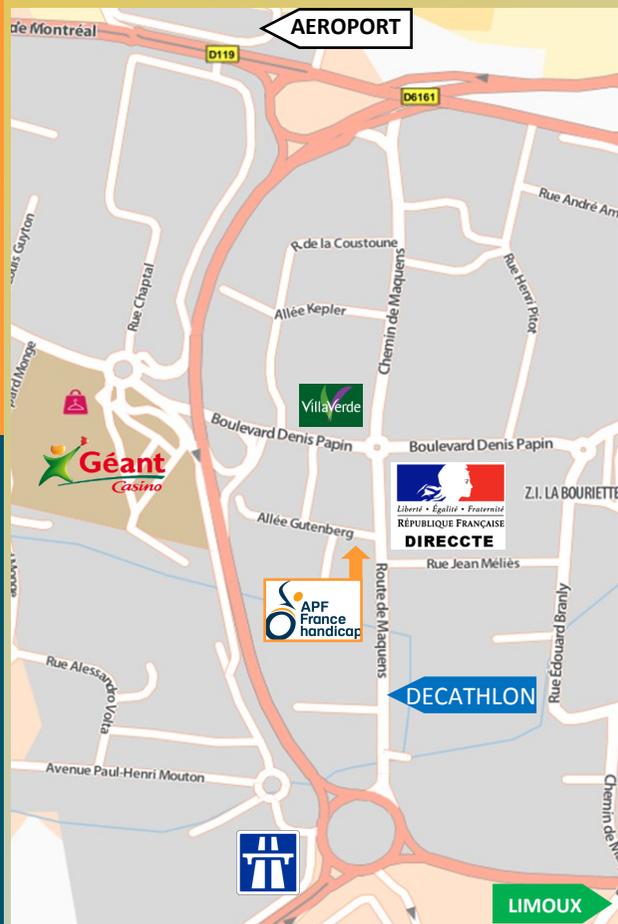
Michel DELCEY, Médecin Coordonnateur
Coralie DELLA SANTA, Infirmière Coordinatrice
Caroline BAILLEAU, Aide-Soignante
Monique ABOUCHICHE, Aide-soignante
Myriam YOUSFI, Aide-Soignante
Pauline AUBANIAC, Ergothérapeute
Malory JAMMET, Assistante Sociale
Claire SERGEANT, Educatrice Spécialisée
Aurélia LAVAL, Psychologue

SAVS

Valérie PEREON, Assistante Sociale
Caroline CHENEAU, Assistante Sociale
Estelle ANDRIES, Conseillère en Economie Sociale
et Familiale
Anne MAZIERES, Educatrice Spécialisée
Claire SERGEANT, Educatrice Spécialisée

SAVS-SAMSAH APF France handicap
ZI La Bouriette
40 Allée Gutenberg
11000 CARCASSONNE

Téléphone : 04 68 25 78 70 - Fax : 04 68 10 26 71
@ : savs.carcassonne@apf.asso.fr
@ : samsah.carcassonne@apf.asso.fr
www.apf.asso.fr



HORAIRES D'ACCUEIL:

Le lundi de 13H30 à 16H30

Du mardi au vendredi:

De 09H00 à 12H30 et de 13H30 à 17H00

SAVS SAMSAH APF de l'Aude

Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
Service d'Accompagnement Médico-Social
pour Adultes Handicapés



NOS VALEURS

Le SAVS-SAMSAH dépend d'APF France handicap. Cette association, créée en 1933, reconnue d'Utilité Publique, « affirme la primauté de la personne; celle-ci doit avoir le choix et la maîtrise de son existence ».

Elle défend « la participation pleine et entière des personnes en situation de handicap et de leur famille dans la cité ».

L'expertise de l'association concerne le champ du handicap moteur et du polyhandicap.

NOS MISSIONS

Soutenir et coordonner le projet de vie à domicile des personnes en situation de handicap par l'accès aux droits, aux soins, la participation sociale et le soutien des proches.

L'intervention du service est temporaire (6 mois à quelques années) et vise l'autonomie des personnes dans leur projet de vie.

L'ACCOMPAGNEMENT

Pour être admise dans nos services, la personne doit:

- ⇒ être en situation de handicap moteur avec ou sans trouble associé, avec un taux d'incapacité d'au moins 50%
- ⇒ être âgée de 18 à 60 ans
- ⇒ demander et obtenir de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (M.D.P.H.) une orientation vers un de nos services.

LE SAVS

SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

Le SAVS intervient au domicile des personnes dans le cadre d'un suivi social, l'objectif étant de permettre à la personne de prendre part à une vie citoyenne.

Il s'agit d'un accompagnement social et/ou socio-éducatif: soutien administratif, juridique, accès aux loisirs, à l'emploi et à la formation...

Les objectifs que nous allons ensemble structurer autour du projet de vie visent à favoriser l'inclusion et le bien-être.

Le SAVS, entièrement financé par le Conseil Départemental, a un agrément pour accueillir 100 personnes sur l'ensemble du département.

LE SAMSAH

SAMSAH : Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés

Le SAMSAH intervient à domicile. Sa spécificité réside dans un accompagnement pluridisciplinaire: médical, paramédical et socio-éducatif.

L'équipe accompagne en fonction des besoins vers l'accès aux droits, propose un soutien psychologique, un appui dans la coordination et un accompagnement dans le parcours de soins et sa mise en œuvre. Elle accompagne vers l'enrichissement du lien social.

Actuellement, le SAMSAH a un agrément de 15 places. Il intervient sur l'ensemble du département.

Il est financé à hauteur de 60% par l'Agence Régionale de Santé et à 40% par le Conseil Départemental.

Le SAVS et le SAMSAH viennent en appui aux usagers, sans se substituer aux autres intervenants.

Pour assurer un accompagnement de qualité sur un temps limité, et dans le cadre de la loi 2002-2, un projet est élaboré en équipe et avec la personne pour définir ensemble ses finalités et les moyens pour les atteindre.

L'équipe s'engage à faire en sorte que la personne accompagnée soit actrice de son projet et de son suivi.

Ainsi, elle sera amenée à prendre part et à se positionner pour toute décision la concernant, dans le respect de ses capacités.

